

# Note de service

<b>Destinataires :</b>	Tous les employés détenant le titre d'emploi de préposé(e) aux bénéficiaires
<b>Expéditeur :</b>	M. Martin Brosseau, directeur des ressources humaines, des communications et des affaires juridiques (par intérim)
<b>Date :</b>	Le 15 septembre 2020
<b>Objet :</b>	<b>Entente sur le rehaussement des postes de préposé(e)s aux bénéficiaires</b>

Bonjour,

Le CISSS de la Gaspésie est heureux de vous informer de l'entente conclue, le 11 septembre dernier, avec le syndicat CSN-2 portant sur le rehaussement à temps complet des postes de préposé(e)s aux bénéficiaires.

Ainsi, **tous** les **titulaires de postes à temps partiel** du CISSS de la Gaspésie qui désirent voir leur poste être rehaussé à un équivalent temps complet, devront le signifier à l'employeur d'ici le 22 septembre prochain, 16h, en transmettant le formulaire joint à la présente note de service selon les modalités qui y sont prévues. Les employés intéressés se verront donc être rehaussés à temps complet **dans leur centre d'activité et selon leurs quarts de travail actuels.**

Pour les employés ayant un **statut occasionnel** et qui souhaitent obtenir un poste à temps complet, devront également le signifier à l'employeur d'ici le 22 septembre prochain, 16h, en transmettant le même formulaire. Ils devront indiquer leur préférence en terme de quarts de travail et l'employeur s'assurera de déterminer l'octroi des quarts sur la base des besoins et en respectant l'ancienneté.

Pour toute autre information, n'hésitez pas à communiquer avec le chef du service des ressources humaines de votre RLS.

En vous remerciant de votre collaboration, veuillez recevoir nos salutations les meilleures.

Le directeur des ressources humaines,  
des communications et des affaires juridiques (par intérim)



Martin Brosseau

p.j. Formulaire à compléter